



### Présentation de la structure

#### Objectif :

Le Pôle Espoirs des Hauts-De-France à un double objectif.

- Faire progresser l'ensemble de ses pensionnaires en vue d'une intégration en Pôle France Relève (15 sur les quatre dernières années)
- Obtenir 100% réussite scolaire

#### Public concerné :

Benjamin 2 à Cadet 1

Toutefois la possibilité d'intégrer le Pôle est possible pour des talents plus âgés. Mais cela reste des cas exceptionnels.

#### Structure :

La structure est basée sur les installations régionales à Compiègne.

Les élèves sont internes dans l'établissement dans lequel ils évoluent (institution Jean-Paul II)

Il n'y a pas d'internat le week-end, c'est pourquoi si besoin nous pouvons faire appel à des familles d'accueil.

#### Coût de la pension :

Le coût du Pôle est de 300 euros pour les licenciés régionaux et 800 euros pour les licenciés hors région.

Ce coût comprend :

- Stages tout au long de l'année lors des vacances scolaires
- TNJ (selon le niveau de performance de l'archer)
- Entraînement au quotidien du lundi au vendredi
- Préparation physique
- Préparation mentale
- Kinésithérapeute
- Suivi médical obligatoire
- Prêt de matériel si nécessaire
- Tenue de pôle

Il faut ajouter à ce coût les frais de scolarité qui sont d'environ 4 500 euros pour les collégiens et 5 000 euros pour les lycéens (tarif 2020 2021, légère augmentation possible) et les frais de famille d'accueil si besoin (environ 80 euros par week-end).



### **Nature du processus de détection :**

Il a lieu tout au long de l'année précédente à l'intégration.

La date limite est le 01 juin 2021

Il est possible de voir les candidats dans la structure d'entraînement du Pôle de février à mai ou lors d'un stage qui se déroule du 26 au 30 avril 2021 à Chalain (39) (coût du stage - 350 euros).

Pour une demande d'intégration, vous devez contacter Ludovic COTRY l.cotry@ffta.fr.

### **Critères d'intégration :**

Certains d'entre eux sont objectifs mais quelques un restent subjectifs.

- âge du candidat
- niveau de performance
- capacité à intégrer les changements
- Marge de progression
- place disponible dans sa catégorie d'âge
- Distance et faisabilité du projet
- niveau scolaire